

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02008 Numéro SIREN : 408 269 462 Nom ou dénomination : A2L HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005799

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

D4302E3381A94E7...

Désignation de l'entreprise		SAS A 2 L HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Rue de la République 69330 MEYZIEU		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 8 2 6 9 4 6 2 0 0 0 1 1		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		31/07/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 544 915	AO		3 544 915
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	119 987	AU	18 767	101 220
		Immobilisations en cours	AV	12 960	AW		12 960
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	22 086 007	CV		22 086 007
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	42 191	BE		42 191
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	25 806 061	BK	18 767	25 787 294	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	243 222	BO		243 222
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	128 716	BY		128 716
		Autres créances (3)	BZ	20 609 590	CA		20 609 590
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	360 362	CG		360 362	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 492	CI		7 492	
	TOTAL (III)	CJ	21 349 384	CK		21 349 384	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	47 155 446	1A	18 767	47 136 679	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SAS A 2 L HOLDING		Néant		*	
						Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 560 000)					DA	6 560 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC			
	Réserve légale (3)					DD	656 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF	24 025		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG	11 400 201		
	Report à nouveau					DH	(67 198)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(1 388 997)		
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées *					DK			
	TOTAL (I)					DL	17 184 030		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
Avances conditionnées					DN				
TOTAL (II)					DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP			
	Provisions pour charges					DQ	431 628		
	TOTAL (III)					DR	431 628		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	827 986		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	22 291 136		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	90 187		
	Dettes fiscales et sociales					DY	6 301 767		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	9 725		
	Autres dettes					EA	217		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB			
TOTAL (IV)					EC	29 521 021			
Ecart de conversion passif* (V)					ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	47 136 679			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Ecart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	28 901 667		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	88			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A 2 L HOLDING						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	2 370	FE		FF	2 370	
		FG	1 059 297	FH		FI	1 059 297	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 061 667	FK		FL	1 061 667	
	Production stockée*					FM	38 924	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 449	
	Autres produits (1) (11)					FQ	57	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 113 099
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	41 294		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	250 991		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 767		
Salaires et traitements*					FY	476 359		
Charges sociales (10)					FZ	213 975		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	14 501	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
Autres charges (12)					GD			
					GE	206		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 022 096		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	91 002	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	385 860	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	385 864		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 225 881	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 225 881	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(840 016)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(749 013)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS A 2 L HOLDING		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	604		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	604		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	22		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	604		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	626		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(22)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	639 962		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 499 568			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 888 566			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(1 388 997)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
			- Crédit-bail immobilier										HQ	20 526
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	381 826	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	614 614	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD		
	(9)	Dont transferts de charges										A1	12 449	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	200	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9						
				Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										22			
	Cession immobilisations corporelles										604	604		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DocuSigned by:
Alain Landais
D4302E3381A94E7...

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 47 136 679 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 388 998 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Matériel de transport : 2 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1°) Abandon de créance :

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 580 000 €

2°) Sortie du groupe d'intégration fiscale A2L au 01/08/2022 des sociétés Bresse Dis et Gem Voyages

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 544 915			3 544 915
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport		88 322	605	87 717
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 972			7 972
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		12 960		12 960
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 577 186	101 282	605	3 677 863
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 086 007			22 086 007
- Autres titres immobilisés	66 641	63	24 513	42 191
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 152 648	63	24 513	22 128 198
ACTIF IMMOBILISE	25 729 834	101 345	25 118	25 806 062

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LOCOM 01000 Bourg en Bresse	1 500	-39 424	99,33	-18 313
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	-209 826	95,50	2 026
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-1 042 998	99,90	-178 614
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-1 371 955	99,33	-218 455
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-939 883	99,997	-40 902
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-31 976	99,33	-3 856
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	17 365 426	98,25	1 044 895
SAS BRESSE DISTRIBUTION 01006 BOURG EN BRESSE CED	468 000	29 337 538	97,77	28 676 800
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	11 831 389	36,50	619 363

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		12 565		12 565
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 265	1 937		6 202
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 265	14 502		18 767
ACTIF IMMOBILISE	4 265	14 502		18 767

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 745 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	128 717	128 717	
Autres	20 609 591	20 609 591	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 492	7 492	
Total	20 745 800	20 745 800	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	110 717
Total	110 717

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision constatée concernant la plus-value sur immobilier de la filiale Bresse Distribution.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 521 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	89	89		
- à plus de 1 an à l'origine	827 898	208 544	585 481	33 873
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	22 291 134	22 291 134		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 187	90 187		
Dettes fiscales et sociales	6 301 768	6 301 768		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 726	9 726		
Autres dettes (**)	218	218		
Produits constatés d'avance				
Total	29 521 021	28 901 667	585 481	33 873
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	551 842			
(**) Dont envers les associés	1 082 250			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 082 250 euros.

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	53 626
Déplacements à payer	138
Téléphone à payer	232
Inter.courus s/c.c assoc.	187 569
Dette sur congés payés	31 350
Charges à payer sur congés	14 430
Cet à payer	2 656
Taxe foncière à payer	1 380
Tvts à payer	2 918
Taxe sur les salaires à payer	3 700
Taxe apprentissage à payer	217
Total	298 217

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance d avance	1 800		
Assurances d avance	5 692		
Total	7 492		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 614 615 euros

Montant compris dans les produits financiers : 381 826 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	22	
Cession immobilisations corporelles	605	605
TOTAL	627	605

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales Ms Immobilier, Le Haras de la Vallée, Immoland, Locom, De la Rue Picasso.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SCI MS Immobilier est de 1 520 070 € soit 380 018 € correspondant à l'impôt.
- * Le Haras de la Vallée est de 243 167 € soit 60 792 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 28 271 € soit 7 068 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 35 746 € soit 8 937 € correspondant à l'impôt.
- * SCI De La Rue Picasso est de 1 043 184 € soit 260 796 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	40 686 683
Avals et cautions	40 686 683
Engagements en matière de pensions	10 629
Engagements de crédit-bail mobilier	35 266
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	40 732 578
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 629 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

La méthode retenue par la société depuis l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

A2L HOLDING

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 560 000 Euros
Siège social : Rue de la République
69330 MEYZIEU

R.C.S. : 408 269 462 RCS LYON

SIRET : 408 269 462 000 11

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS (31 juillet 2023)

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* « Autres réserves »1 388 997,98 euros

L'Assemblée Générale décide d'apurer le compte « Report à nouveau », s'élevant à la somme de – 67 198,20 Euros, par compensation à due concurrence de la somme de 67 198,20 Euros prélevée sur le compte «Autres réserves », dont le solde est ramené en conséquence et en suite de cette affectation, à la somme 9 944 005,11 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'assemblée Générale rappelle toutefois que :

- **Par Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement le 2 juin 2022**, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **705 200 euros** soit une somme de 1,72 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 705 131,20 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 68,80 euros n'étant pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 16 décembre 2021**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **2 501 000 euros**, soit une somme de 6,10 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 500 756 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 244 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 25 février 2021**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 603 100 euros**, soit une somme de 3,91 Euros par action éligible, soit au prélèvement

forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 602 939,69 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 160,31 euros n'étant pas, éligible auxdits abattements et prélèvement.

- **Par décision en date du 8 février 2023**, la collectivité des associés a décidé, de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de **1 049 600 euros**, soit une somme de 2,56 Euros par action éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 049 497,60 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 102,40 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les titulaires des droits de vote.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Alain Landais
D4302E3381A94E7...

ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET MICHEL BAIZET
58 avenue Debourg
BP 7075
69348 LYON CEDEX 07

A2L HOLDING
SAS au capital de 6 560 000 €

Rue de la République
69330 MEYZIEU

408 269 462 RCS LYON

**Rapports des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 juillet 2023

Ce document contient 27 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2023

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2L HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 8 janvier 2024

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes


M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Pour Cabinet MICHEL BAISET
Co-Commissaire aux Comptes


N. PRIEST
Président

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 544 915		3 544 915	3 544 915
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	119 988	18 767	101 221	28 005
Immobilisations corporelles en cours	12 960		12 960	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 086 007		22 086 007	22 086 007
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	42 191		42 191	66 641
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 806 062	18 767	25 787 294	25 725 569
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	243 222		243 222	204 298
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	128 717		128 717	84 860
Autres créances	20 609 591		20 609 591	8 448 638
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				2 450 000
Disponibilités	360 363		360 363	204 594
Charges constatées d'avance (3)	7 492		7 492	6 119
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 349 385		21 349 385	11 398 509
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 155 446	18 767	47 136 679	37 124 078
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	656 000	656 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	24 025	24 025
Autres réserves	11 400 201	12 449 801
Report à nouveau	-67 198	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 388 998	-67 198
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 184 030	19 622 628
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	431 628	431 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	431 628	431 628
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	827 987	1 396 867
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22 291 136	14 812 011
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 187	97 225
Dettes fiscales et sociales	6 301 768	763 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 726	
Autres dettes	217	207
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	29 521 021	17 069 822
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 136 679	37 124 078
(1) Dont à plus d'un an (a)	619 354	824 539
(1) Dont à moins d'un an (a)	28 901 667	16 245 283
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	89	16 954
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	2 370	344 055
Production vendue (services)	1 059 298	973 254
Chiffre d'affaires net	1 061 668	1 317 309
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	38 924	-193 182
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	12 450	17 363
Autres produits	58	47
Total I	1 113 100	1 141 537
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	41 294	52 486
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	250 992	193 898
Impôts, taxes et versements assimilés	24 768	28 514
Salaires et traitements	476 360	455 120
Charges sociales	213 975	207 025
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 502	1 937
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	207	18
Total II	1 022 097	938 997
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	91 003	202 540
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3	691 579
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	385 861	70 743
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	385 864	762 322
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 225 881	479 340
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 225 881	479 340
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-840 017	282 982
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-749 014	485 522

Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		11 814
Sur opérations en capital	605	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	605	11 814
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22	
Sur opérations en capital	605	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	627	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22	11 814
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	639 962	564 534
Total des produits (I+III+V+VII)	1 499 569	1 915 673
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 888 567	1 982 871
BENEFICE OU PERTE	-1 388 998	-67 198
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	20 527	11 978
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	381 826	730 726
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	614 615	59 925

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 47 136 679 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 388 998 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Matériel de transport : 2 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1°) Abandon de créance :

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 580 000 €

2°) Sortie du groupe d'intégration fiscale A2L au 01/08/2022 des sociétés Bresse Dis et Gem Voyages

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 544 915			3 544 915
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport		88 322	605	87 717
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 972			7 972
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		12 960		12 960
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 577 186	101 282	605	3 677 863
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 086 007			22 086 007
- Autres titres immobilisés	66 641	63	24 513	42 191
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 152 648	63	24 513	22 128 198
ACTIF IMMOBILISE	25 729 834	101 345	25 118	25 806 062

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LOCOM 01000 Bourg en Bresse	1 500	-39 424	99,33	-18 313
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	-209 826	95,50	2 026
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-1 042 998	99,90	-178 614
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-1 371 955	99,33	-218 455
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-939 883	99,997	-40 902
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-31 976	99,33	-3 856
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	17 365 426	98,25	1 044 895
SAS BRESSE DISTRIBUTION 01006 BOURG EN BRESSE CED	468 000	29 337 538	97,77	28 676 800
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	11 831 389	36,50	619 363

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		12 565		12 565
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 265	1 937		6 202
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 265	14 502		18 767
ACTIF IMMOBILISE	4 265	14 502		18 767

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 745 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	128 717	128 717	
Autres	20 609 591	20 609 591	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 492	7 492	
Total	20 745 800	20 745 800	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	110 717
Total	110 717

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision constatée concernant la plus-value sur immobilier de la filiale Bresse Distribution.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 521 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	89	89		
- à plus de 1 an à l'origine	827 898	208 544	585 481	33 873
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	22 291 134	22 291 134		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 187	90 187		
Dettes fiscales et sociales	6 301 768	6 301 768		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 726	9 726		
Autres dettes (**)	218	218		
Produits constatés d'avance				
Total	29 521 021	28 901 667	585 481	33 873
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	551 842			
(**) Dont envers les associés	1 082 250			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 082 250 euros.

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	53 626
Déplacements à payer	138
Téléphone à payer	232
Inter.courus s/c.c assoc.	187 569
Dettes sur congés payés	31 350
Charges à payer sur congés	14 430
Cet à payer	2 656
Taxe foncière à payer	1 380
Tvts à payer	2 918
Taxe sur les salaires à payer	3 700
Taxe apprentissage à payer	217
Total	298 217

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance d avance	1 800		
Assurances d avance	5 692		
Total	7 492		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 614 615 euros

Montant compris dans les produits financiers : 381 826 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	22	
Cession immobilisations corporelles	605	605
TOTAL	627	605

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales Ms Immobilier, Le Haras de la Vallée, Immoland, Locom, De la Rue Picasso.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SCI MS Immobilier est de 1 520 070 € soit 380 018 € correspondant à l'impôt.
- * Le Haras de la Vallée est de 243 167 € soit 60 792 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 28 271 € soit 7 068 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 35 746 € soit 8 937 € correspondant à l'impôt.
- * SCI De La Rue Picasso est de 1 043 184 € soit 260 796 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	40 686 683
Avals et cautions	40 686 683
Engagements en matière de pensions	10 629
Engagements de crédit-bail mobilier	35 266
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	40 732 578
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 629 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

La méthode retenue par la société depuis l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021 ».